

REL 3960	3	Spiritualité et intervention
REL 3970	3	Question spéciale
REL 3980	3	Questions spéciales 2

Bloc 70F Formation complémentaire - Cours en théologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

REL 1500	3	Introduction à la théologie
REL 1510	3	Bible juive/Ancien Testament
REL 1520	3	Nouveau Testament : une introduction
REL 2520	3	Interprétation, Bible et théologie
REL 2610	3	Jésus et l'émergence du christianisme
REL 2620	3	L'Église
REL 2630	3	Christianisme et spiritualité
REL 2650	3	Éthique théologique
REL 2660	3	Théologie et enjeux sociaux
REL 2670	3	Souffrances et question du mal
REL 2700	3	Les évangiles
REL 2710	3	Israël biblique : archéologie et histoire
REL 2720	3	La tradition paulinienne
REL 2730	3	La Torah, cour de la Bible hébraïque
REL 2731	3	Les prophètes
REL 2810	3	Atelier de théologie pratique
REL 2991	3	Théologie IPD 1
REL 2992	3	Théologie IPD 2
REL 2993	3	Théologie IPD 3
REL 2994	3	Théologie IPD 4
REL 3600	3	Dieu: histoire, concept, expérience
REL 3630	3	Sacrements et ritualité chrétienne

Bloc 70G Langues

Option - Maximum 6 crédits.

Ou tout autre cours de langue ancienne ou moderne jugé utile au cheminement de l'étudiant et approuvé par la direction des études de 1er cycle.

ARA 1901	3	Arabe 1 (niveau A1.1)
ARA 1902	3	Arabe 2 (niveau A1.2)
ARA 1903	3	Arabe 3 (niveau A2.1)
ARA 1904	3	Arabe 4 (niveau A2.2)
ARA 1912	3	Arabe A1
ETM 2200	3	Latin médiéval 1
GRC 1111	3	Initiation à la langue grecque 1
GRC 1121	3	Initiation à la langue grecque 2
LAT 1111	3	Initiation à la langue latine 1
LAT 1121	3	Initiation à la langue latine 2
LAT 2011	3	Latin intermédiaire
LAT 2021	3	Latin avancé (A)
LAT 2031	3	Latin avancé (B)
REL 1720	3	Hébreu biblique 1
REL 1721	3	Hébreu biblique 2

Bloc 70H Disciplines connexes

Option - Maximum 6 crédits.

ANT 2020	3	Anthropologie de la religion
ANT 3035	3	Dynamique socioculturelle
ANT 3875	3	Langues et cultures de l'Asie du Sud

ARA 1001	3	Introduction au monde arabe 1
GER 1020D	3	Vieillesse, cultures et sociétés
HGL 1021	3	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL 1031	3	Mythe et religion dans le monde romain
HST 2128	3	Histoire religieuse du Moyen Âge
HST 2621	3	Les religions de la Chine moderne
HST 3108	3	Religion et société au Moyen Âge
JES 1000	3	L'intervenant et la relation d'aide
LCO 1030	3	Postcolonialismes comparés
PHI 1400	3	Problèmes en éthique
PHI 1520	3	Introduction à la métaphysique
PHI 3870	3	Philosophie médiévale arabe et juive
PHI 3905	3	Philosophie de la religion
SOL 2050	3	Sociologie du monde arabo-musulman
SOL 2104	3	Relations ethniques
SOL 2306	3	Sociologie des religions
SVS 2378	3	Intervention communautaire
SVS 3207	3	Gestion des organismes communautaires
VIO 2015	3	Résolution de conflits
VIO 2040Z	3	Violence et rapports interculturels

Bloc 70Z

Choix - 6 crédits.

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un autre sigle que REL.

DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE

Programme 1-155-1-0

Version 20 (A18)

Baccalauréat en géographie environnementale (B. Sc.)**OBJECTIFS**

Ce programme a pour objectif principal de donner à l'étudiant une vision élargie de la géographie tout en lui offrant la possibilité de se spécialiser en environnement, en géographie humaine, en géographie physique ou en science de l'information géographique. À travers ce cursus, l'étudiant aura la capacité d'intégrer les dimensions humaines et physiques d'un problème pour comprendre et débattre de façon critique des enjeux contemporains de l'environnement et du développement. Il fera également l'apprentissage des méthodes et des outils de pointe utilisés en recherche et sur le marché du travail : modélisation, télédétection, photo-interprétation, etc. Enfin, il aura l'opportunité de s'initier à l'interdisciplinarité dans le cadre des projets de recherche menés au sein du département ou des stages en milieu professionnel.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés

par un sigle autre que le sigle GEO.

Cheminement honor

Pour être inscrit au cheminement honor, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,5. Ce cheminement comporte obligatoirement les 12 crédits des blocs 81V et 81W ou des blocs 82V et 82W, selon l'orientation.

Cheminement international

Pour être inscrit au cheminement international, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,0 après 24 crédits. De plus, l'étudiant inscrit au cheminement international doit faire 6 crédits dans chacun des blocs 01D, 01F et 01G. Il doit également compléter l'équivalent de un ou deux trimestres (15 ou 30 crédits) dans une université à l'étranger.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.) avec la mention Cheminement honor

si l'étudiant a réussi les cours prescrits pour le cheminement et maintenu une moyenne d'au moins 3,3 dans les cours du programme. Le maintien d'une moyenne d'au moins 3,0 au terme des 90 crédits du baccalauréat est nécessaire pour obtenir la mention Cheminement international sur le diplôme.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il offre deux orientations: l'orientation Environnement physique et l'orientation Environnement humain. Dans chacune des orientations, il est possible de choisir un des trois cheminements: le cheminement régulier, honor ou international.

- l'orientation Environnement physique (segment 01 et 81) est composé de 48 crédits obligatoires, de 39 à 42 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix.

- l'orientation Environnement humain (segment 01 et 82) est composé de 48 crédits obligatoires, de 39 à 42 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Les crédits du segment 01 sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 24 crédits obligatoires, de 21 à 39 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix;

- en cheminement honor : 24 crédits obligatoires, de 21 à 30 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix;

- en cheminement international : 24 crédits obligatoires, de 36 à 42 crédits à option et d'un maximum de 3 crédits au choix. De plus, l'étudiant doit faire 6 crédits dans chacun

des blocs 01D, 01F et 01G. Il doit également compléter l'équivalent d'un ou deux trimestres (15 ou 30 crédits) dans une université à l'étranger.

Bloc 01A Fondements

Obligatoire - 24 crédits.

GEO 1112	3	Système Terre 1
GEO 1122	3	Système Terre 2
GEO 1212	3	Espaces globaux, territoires locaux 1
GEO 1222	3	Espaces globaux, territoires locaux 2
GEO 1312	3	Développement durable et environnement
GEO 1512	3	Géographie quantitative 1
GEO 1532	3	SIG1 - Cartographie
GEO 1550	3	Méthodes en géographie

Bloc 01B Analyse et gestion de l'environnement

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

GEO 2312	3	Géographie des ressources naturelles
GEO 3031	3	Sujet spécial en géographie de l'environnement
GEO 3262	3	Environnement : approches critiques
GEO 3312	3	Études d'impacts
GEO 3320	3	Changements environnementaux
GEO 3322	3	Géographie de la santé et environnement

Bloc 01C Analyse et gestion de l'information géographique

Option - Minimum 6 crédits, maximum 15 crédits.

GEO 1542	3	Introduction à la télédétection
GEO 2512	3	SIG2 - Analyse spatiale
GEO 2522	3	Télédétection numérique
GEO 3015	3	SIG3 - Projet
GEO 3532	3	Modélisation spatiale

Bloc 01D Régions, monde

Option - Minimum 3 crédits, maximum 9 crédits.

GEO 1412	3	Le Québec dans le monde
GEO 3412	3	Géographie de la Chine
GEO 3442	3	Géographie de l'Asie du Sud-Est
GEO 3452	3	Géographie de l'Europe
GEO 3462	3	Thème régional
GEO 3462Y	3	Thème régional
GEO 3482	3	Géographie de l'Afrique
GEO 3492	3	Géographie de l'Amérique latine
GEO 3495	3	Géographie des océans

Bloc 01E Projets individuels

Option - Maximum 3 crédits.

GEO 3010	3	Travail dirigé
GEO 3022	3	Stage pratique
GEO 3044	3	Lectures dirigées en géographie

Bloc 01F Cours de langue

Option - Maximum 6 crédits.

Les cours doivent être choisis parmi la liste des cours offerts par le Centre de langues de l'Université de Montréal: allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, catalan, espagnol, grec moderne, innu, italien, japonais, portugais et russe. Plusieurs niveaux sont offerts. Consultez le <http://centre-de-langues.umontreal.ca/cours-et-horaires/cours/>.

Bloc 01G Études internationales - Compléments

Option - Maximum 6 crédits.

Possibilité de prendre 3 crédits de cours PLU (Cours d'études supérieures de l'École d'étés

du CÉRIUM) après l'obtention de 60 crédits.

PHI 2415	3	Éthique des relations internationales
POL 1954	3	Politique internationale
PPL 3040	3	Communication interculturelle
REL 3310	3	Géopolitique des religions
SOL 2050	3	Sociologie du monde arabo-musulman
SOL 2201	3	Sociétés africaines en mutation
SOL 3201	3	Développement international

Bloc 01Y Complément de formation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

ANT 2042	3	Anthropologie urbaine
ANT 2043	3	Globalisation, société, culture
BCM 1531	3	Introduction à la biochimie
BIO 2306	3	Floristique du Québec
BIO 2855	3	Écologie adaptative
BIO 3811	3	Modélisation écologique
BIO 3831	3	Océanographie
BIO 3893	3	Écotoxicologie
CHM 1600	3	Chimie de l'environnement : introduction
COM 1300	3	Théories de la communication
DMO 1000	3	Introduction à la démographie
ECN 1000	3	Principes d'économie
ECN 1040	3	Introduction à la microéconomie
ECN 1050	3	Introduction à la macroéconomie
IFT 1015	3	Programmation 1
IFT 1025	3	Programmation 2
IFT 1800	3	Initiation à l'informatique
IFT 1810	3	Introduction à la programmation
PHI 2418	3	Éthique et politique de l'environnement
POL 1000	3	Fondements de science politique
POL 1953	3	Institutions politiques Canada - Québec
SOL 1013	3	Sociologie générale
SOL 1090	3	Construction des données qualitatives
SOL 2020	3	Statistique sociale avancée
SOL 2090	3	Analyse des données qualitatives
SOL 2103	3	Sociologie de la santé
SOL 2200	3	Sociologie de l'environnement
SOL 3017	3	Méthodes de sondage
SOL 3410	3	Technosciences, culture et société
URB 1114	3	Territoires et environnement
URB 2323	3	Collectivités viables
URB 2342	3	Finances publiques urbaines
URB 2344	3	Gestion de l'environnement
URB 2347	3	Urbanisme et mobilité
URB 3345	3	Consultation et négociation

Bloc 01Z

Choix - Maximum 3 crédits.

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle GEO.

Segment 81 Propre à l'orientation Environnement physique

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 24 crédits obligatoires et de 3 à 15 crédits à option choisis dans les blocs 81B et 81C.

- en cheminement Honor : 24 crédits obligatoires et de 3 à 12 crédits à option choisis dans les blocs 81B et 81C. L'étudiant doit s'inscrire aux 9 crédits du Bloc 81V et à 3 crédits du Bloc 81W.

- en cheminement international: 24 crédits obligatoires et de 3 à 9 crédits à option choisis dans les blocs 81B et 81C.

Bloc 81A Environnement physique

Obligatoire - 24 crédits.

GEO 2112	3	Biogéographie
GEO 2122	3	Climatologie
GEO 2132	3	Géomorphologie
GEO 2143	3	Pédologie
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 2182	3	Terrain en environnement physique 1
GEO 2533	3	Géographie quantitative 2
GEO 3182	3	Terrain en environnement physique 2

Bloc 81B Intégration

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

GEO 3032	3	Sujet spécial en géographie physique
GEO 3132	3	Paléogéographie
GEO 3152	3	Changements climatiques
GEO 3162	3	Bassins versants

Bloc 81C Environnement humain

Option - Maximum 9 crédits.

GEO 2222	3	Géographie économique
GEO 2232	3	Géographie sociale et des populations
GEO 2242	3	Géographie culturelle
GEO 2252	3	Géographie politique
GEO 2262	3	Géographie urbaine
GEO 2532	3	Techniques d'enquête et d'analyse
GEO 3033	3	Sujet spécial en géographie humaine
GEO 3222	3	Transport et réseaux géographiques
GEO 3252	3	Genre et développement international
GEO 3473	3	Territoires polaires et sociétés autochtones

Bloc 81V Propre au cheminement Honor - Projet

Option - Maximum 9 crédits.

GEO 3544	3	Projet d'environnement physique 1
GEO 3546	3	Projet d'environnement physique 2
GEO 3562	3	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 81W Propre au cheminement Honor - Formation avancée

Option - Maximum 3 crédits.

GEO 6142	3	Biogéochimie environnementale
GEO 6148	3	Sujet spécial en géographie physique
GEO 6341	3	Étude de systèmes complexes socioécologiques
GEO 6343	3	Téledétection avancée
GEO 6352	3	S.I.G. : Analyse des données spatiales

Segment 82 Propre à l'orientation Environnement humain

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier : 24 crédits obligatoires et de 3 à 15 crédits à option choisis

dans les blocs 82B et 82C.

- en cheminement Honor : 24 crédits obligatoires et de 3 à 12 crédits à option choisis dans les blocs 81B et 81C. L'étudiant doit s'inscrire aux 9 crédits du Bloc 82V et à 3 crédits du Bloc 82W.

- en cheminement international: 24 crédits obligatoires et de 3 à 9 crédits à option choisis dans les blocs 82B et 82C.

Bloc 82A Environnement humain

Obligatoire - 24 crédits.

GEO 2222	3	Géographie économique
GEO 2232	3	Géographie sociale et des populations
GEO 2242	3	Géographie culturelle
GEO 2252	3	Géographie politique
GEO 2262	3	Géographie urbaine
GEO 2282	3	Terrain en environnement humain 1
GEO 2532	3	Techniques d'enquête et d'analyse
GEO 3282	3	Terrain en environnement humain 2

Bloc 82B Intégration

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

GEO 3033	3	Sujet spécial en géographie humaine
GEO 3222	3	Transport et réseaux géographiques
GEO 3252	3	Genre et développement international
GEO 3473	3	Territoires polaires et sociétés autochtones

Bloc 82C Environnement physique

Option - Maximum 9 crédits.

GEO 2112	3	Biogéographie
GEO 2122	3	Climatologie
GEO 2132	3	Géomorphologie
GEO 2143	3	Pédologie
GEO 2152	3	Hydrologie
GEO 2533	3	Géographie quantitative 2
GEO 3032	3	Sujet spécial en géographie physique
GEO 3132	3	Paléogéographie
GEO 3152	3	Changements climatiques
GEO 3162	3	Bassins versants

Bloc 82V Propre au cheminement Honor - Projet

Option - Maximum 9 crédits.

GEO 3554	3	Projet environnement humain 1
GEO 3556	3	Projet environnement humain 2
GEO 3562	3	Initiation à la démarche scientifique

Bloc 82W Propre au cheminement Honor - Formation avancée

Option - Maximum 3 crédits.

GEO 6147	3	Sujet spécial en géographie humaine
GEO 6341	3	Étude de systèmes complexes socioécologiques
GEO 6343	3	Téledétection avancée
GEO 6352	3	S.I.G. : Analyse des données spatiales

Programme 1-155-2-0

Version 12 (A15)

Majeure en géographie

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 9 crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle GEO.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de deux trimestres, la scolarité maximale, de quatre années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au Diplôme en géographie. Le programme est associé au secteur sciences lorsqu'il contribue à l'obtention d'un baccalauréat par association de programmes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La majeure comporte 60 crédits.

Segment 80

Les crédits de la majeure sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 crédits au choix.

Bloc 80A Fondements

Obligatoire - 15 crédits.

GEO 1112	3	Système Terre 1
GEO 1122	3	Système Terre 2
GEO 1212	3	Espaces globaux, territoires locaux 1
GEO 1222	3	Espaces globaux, territoires locaux 2
GEO 1550	3	Méthodes en géographie

Bloc 80B Analyse et gestion de l'environnement

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

GEO 1312	3	Développement durable et environnement
----------	---	--